



AÉROPORTS DE PARIS

Une mobilisation qui s'amplifie pour gagner une autre réforme des retraites !



Ce mardi 17 décembre a été un nouveau temps fort, impressionnant tant par la mobilisation que par les grèves. Plus de 260 cortèges ont été organisés sur l'ensemble du territoire.

La colère ne se cristallise pas uniquement sur l'Île-de-France, comme le laisse paraître le gouvernement avec les médias; mais bien partout en France : Paris 350.000 manifestants, Marseille 200.000, Nantes 100.000...

De même, cette manifestation montre bien que c'est l'ensemble de l'interprofessionnel (hôpitaux, enseignements, secteur public et privé, jeunesse ...) qui est touché et non pas uniquement la SNCF et la RATP, comme veut cristalliser le gouvernement afin de monter les salariés les uns contre les autres !

Quelques jours après la présentation du projet du gouvernement, cette mobilisation est un nouveau signe du rejet massif du projet de retraite à points, en dépit des tentatives grossières de décrédibiliser

les actions multiples, dont les grèves reconductibles.

Les organisations CGT, CFE CGC, FO, FSU, Solidaires, UNEF, MNL, FIDL et UNL soutenues par une majorité grandissante de la population, demandent au gouvernement le retrait total du projet sans délai.

La CGT appelle l'ensemble du monde du travail et la jeunesse à poursuivre et renforcer la grève là où les salarié-es le décident, pour maintenir et augmenter le rapport de forces et de ne pas tomber dans le piège tendu par le gouvernement qui est le SEUL responsable du choix du calendrier de présentation de la réforme (11/12/2019) !

Sans annonce du retrait, il n'y aura pas de trêve.

.../...

Des actions seront organisées dans toute la France et plus particulièrement sur le Val-de-Marne à l'instar de ce qui a été fait la semaine dernière : blocages du port de Bonneuil, des dépôts de bus RATP, de l'incinérateur de Vitry

"La Retraite, on s'est battu pour la gagner. On se battra pour la garder !"

Les propositions de la CGT pour l'amélioration de nos retraites avec le maintien du système par répartition.

**Deux français sur trois sont opposés à la réforme des retraites
93 % d'entre eux refusent la baisse de leur pension.**

Notre système actuel par répartition doit, certes, être amélioré pour prendre en compte la diversité et l'évolution du monde du travail actuel, mais à qui fera-t-on croire que ce qui a été créé à la Libération dans un pays ravagé et ruiné par la guerre devrait se traduire, aujourd'hui, par une régression sociale dans une des plus grandes puissances économiques du monde ? Ce qu'il faut, c'est un autre partage des richesses !

- La mise en œuvre d'une politique volontariste d'**égalité salariale entre les femmes et les hommes**, améliorant la retraite des femmes. Celle-ci est encore inférieure, à qualification égale en moyenne, de 20 %. Cette décision permettrait d'abonder à hauteur de plus de 6 milliards d'euros les ressources des différents régimes de retraite existants.
- La **validation de 3 années d'études, au moins, de formation initiale ou continue, de recherche du premier emploi ou période de précarité pour les jeunes** qui, aujourd'hui, trouvent un emploi stable en moyenne à 27 ans. L'acquisition des droits par la jeunesse doit être assurée en partie par l'État, de même que ce dernier doit prendre en charge sa formation. L'autre partie doit être prise en charge sous forme de cotisations par les entreprises qui bénéficient de la qualification acquise par les salariés.
- **Le droit de travailler jusqu'à l'âge de la retraite.** Moins d'un travailleur sur deux est en emploi à partir de 55 ans, alors que le nombre de chômeurs de plus de 50 ans a triplé depuis 10 ans. Dans ce contexte, le gouvernement veut reculer l'âge réel de la retraite à 64 ou 65 ans... La CGT propose de mettre en place une véritable Sécurité Sociale professionnelle favorisant le maintien et le retour au travail entre 55 et 60 ans.
- Elle exige la **reconnaissance de la pénibilité au travail, avec l'aménagement des fins de carrière et un droit à un départ anticipé à la retraite à taux plein à 55 ans pour les métiers les plus pénibles.**

C'est la garantie d'une espérance de vie en bonne santé pour toutes et tous.

Le 18 décembre 2019,

